

ATTESTATION D'ASSURANCE

Le soussigné, la compagnie d'assurances Protect SA, chaussée de Jette 221 à 1080 BRUXELLES, atteste que XAVIER MICHELS INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE SPRL, RUE DE L'HOPITAL, 26 5300 ANDENNE, a souscrit auprès d'elle une police responsabilité civile professionnelle sous le numéro 00/N.05032.

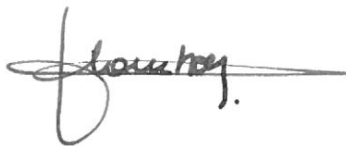
Cette police garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré dans le cadre de l'exercice des activités professionnelles décrites dans la police et ceci, dans les limites des conditions générales et particulières de la police.

Protect SA confirme que la couverture d'assurance est conforme à la loi relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile professionnelle des architectes, des géomètres-experts, des coordinateurs de sécurité-santé et autres prestataires du secteur de la construction de travaux immobiliers, ainsi qu'à ses arrêtés d'exécution.

Cette attestation est effective à ce jour et est valable jusqu'au 31/12/2024, pour autant que les primes soient dûment payées et que la police ne soit pas suspendue ou résiliée.

Fait en un exemplaire à Bruxelles, le 05/01/2024

Pour la S.A. Protect,



Rebecca Ramboer
Administrateur déléguée

